

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-528447

nr. 31562



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12618

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MISBAHI

ABDALLAH

Date de naissance : 19-08-1986

Adresse : Résidence Liban Park n° 170 Kharda

Salle : 306

Tél. : 0663 118 110

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR GRABER Gynécologie Obstétrique

Centre Allal Ben Abdellah Casablanca

38 Bd Bir Anzarane Casablanca

Tel : 0522 25 35 31/39

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26/03/2020

Nom et prénom du malade : AL AMYERI TERRABE Sophia

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint(e)

38 Bd Bir Anzarane Casablanca

Tel : 0522 25 35 31/39

Enfant

Nature de la maladie : Affection de grossesse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 16/03/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestent le Paiement des Actes
26.03.2020	G2		300.00	INP: 09.109.B.G.92 Dr Ghali LEEBAR Gynécologie Obstétrique 38 Bd Bir Anzâne Maârif -Casablanca Tél: 0522 25 35 31/39

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Formulateur	Date	Montant de la Facture
<i>Dr Ghali LEEBAR</i>	26/03/2020	1000.00 DHS

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

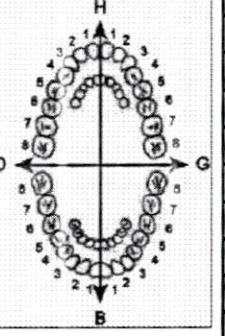
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

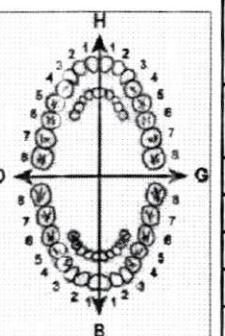
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21423552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed El Ghali LEBBAR

GYNÉCOLOGUE • OBSTÉTRICIEN

Diplômé des facultés de médecine de Paris et Amiens

Chirurgie conventionnelle et coelioscopique

Cœlioscopie • Hysteroscopie • Maladies des seins

STÉRILITÉ DU COUPLE

Inséminations • Fécondation In-Vitro - ICSI

الدكتور محمد الغالي للبار

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد

خريج كلية الطب بباريس وأمييان (فرنسا)

جراحة الجهاز التناسلي والجراحة بالمنظار

أمراض الثدي

أمراض العقم - المساعدة الطبية للإنجاب

Casablanca le ٢٦/١٢/٢٠٢٠

Mme ALAMI MCHICHI



16,00 x 8

3) GESTEL

- 100 mg

♂ - 0 - ♂ (01 mois)



71,00

YOFOLVIT

1 g le matin (01 mois)



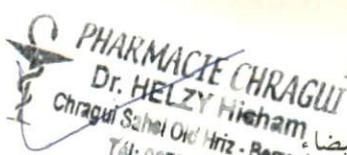
94,00 x 3

3) FERPLEX Fol.



99,00 ٢١ ج (01 mois)

4) RELAXIUM Be 575 mg



11c - 200. (02 mois)

العيادة: إقامة النور، شارع بترانزران • الدارالبيضاء

Dr. HELZY Hicham

Chragui Sahel Old Hiz - Berrechia

Tél: 0679 24 07 49

Cabinet: Rés. Ennour - 38, Bd. Biranzarane - Maârif

5ème étage (Au dessus Laiterie Yazami) • Casablanca

Tél. : 05 22 25 35 31 / 39 • الهاتف: ٠٥٢٢ ٢٥ ٣٥ ٣٩ :

Fax : 05 22 25 35 39 : ٠٥٢٢ ٢٥ ٣٥ ٣٩ :

Gsm : 06 61 38 49 58 : المحمول: ٠٥٦١٣٨٤٩٥٨

ICE : 001687653000089

Dr. Ghali LEBBAR

Gynécologie Obstétrique

38 Bd Bir Anzarane Maârif - Casablanca

Tél. 0522 25 35 31 133

ني حالة إستعمال

Logo: Dr. Ghali LEBBAR

L F16859A
05/2021
66 DH 00

66 0H 00
05/2021
L168594

00 99 DH 00
05/2021
LF16859A

• $\forall p$

Lot : 139853
Dluo : 03/2022
P.P.C : 98 Dh

Lot:
Exp.:
PPV:
LF16859A
05/2021
66 DH 00

Dr. Ghali LIBRARY
Gesellschaft für Literatur
888 Brünzigerstrasse 35 8053 Zürich
Tel.: 01 22 25 31 159

SV

ДЕРЕВНИТЕ СЕВЕР

AXANT
LOT: 200035
DU: 02/2023
99,00 DH

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml sol

Fer protéine succinylate + Ca²⁺

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047

FERPLEX® FOL

40 mg/15 ml + 0,185 mg/15 ml solution buvable

Fer protéine succinylate + Calcium Folinate

Boîte de 10 flacons uni-doses
avec bouchon réservoir de poudre
pour solution extemporanée.

PPV : 94,00 Dhs



6 118001 440047